

Réunion n°35 de l'Espace Ethique de l'UIAD le 13 avril 2022 (zoom)



Présents : Maryse DUC-GONINAZ, Alain FRANCO, Marie-Jeanne MONTOYA, Pierre REBOUL, Danielle SCICLUNA, Jacqueline WERNER Marie FOYER (*secrétaire de séance*).

Excusées : Agnès BUISSON, Elsa CARRON, Marc DE LAJUDIE, Catherine WITOMSKI

Invitée : Corinne MESTAIS

* * *

La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour envoyé par e-mail.

- 1. Le compte-rendu de la réunion** du 2 mars 2022 (EEUIAD33) est approuvé
- 2. Accueil d'un nouveau membre** : Pierre Reboul.
- 3. Printemps Ethique**, débriefing

Le thème a intéressé ou a fait l'objet d'un rejet : d'où l'importance de l'aborder.

Points positifs :

- Excellente organisation, déroulement fluide,
- Pertinence des interventions
- Le bimodal a permis de toucher plus de personnes. Très appréciable, pour des raisons de précautions liées au contexte sanitaire bien sûr mais aussi du fait des inscriptions de dernière minute, comportement qui a tendance à se généraliser. L'intervention de Jean-Marc Cerles s'est avérée indispensable et d'une efficacité remarquable.
- Le Printemps éthique donne une image complémentaire de ce que peut faire l'Uiad sur un sujet aussi sensible.

Points à améliorer :

- Prévoir une personne dédiée aux intervenants : le Bâtonnier, Me Balestas, était insuffisamment informé quant à la durée et au contenu de sa prise de parole. Il semble qu'il y ait eu un problème de réception des messages. Le Président de l'Uiad lui adressera un courrier suite à ce dysfonctionnement regrettable.
- Veiller à donner davantage la parole aux participants (en présentiel et en distanciel) qui souhaitent la prendre. Il serait peut-être intéressant de communiquer sur la possibilité d'envoyer sur la messagerie de l'espace éthique les questions qui n'auraient pu être abordées et qui seraient transmises aux personnes compétentes pour donner une réponse adaptée.
- *La communication* :
 - Flyers « minables » (en fait ils ont été mal massicotés). Peut-être diffusion plus active à développer (au centre de documentation, dans les cours, etc...)
 - Affiches non ou peu visibles : perdues au milieu des autres voire disparues, aucune dans le hall d'accueil de Belmont. Par comparaison, les affiches du département informatique beaucoup plus visibles (dans le hall d'accueil de Belmont, plusieurs exemplaires dont un dans la vitrine qui ne peut donc disparaître)
 - Info à faire sur le panneau numérique à l'accueil de Belmont (à noter : infos trop copieuses sur ce support (actualités / infos météo / infos qui sont les mêmes toute l'année (blog, les auteurs de l'UIAD...)) au détriment des infos ponctuelles sur lesquelles on veut vraiment attirer l'attention)
 - Info dans l'hebdo de l'Uiad : pas suffisamment attractive et motivante
 - Info sur le site : peu attractive. Problème technique mais aussi manque d'efficacité.

Il y a peut-être une confusion entre la partie enseignement, le colloque à Valence et le débat du 25 mars. Faut-il maintenir l'association entre cours et la rencontre-débat ?

Les retours sont positifs et sympathiques et expriment souvent un souhait de *prolongement*. Catherine Witomski avait évoqué la possibilité de travailler à un prolongement possible dans le cadre des conférences. Voir avec elle la formule qu'elle proposerait (table ronde de 4 ou 5 personnes devant un public ? un seul ou plusieurs intervenant(s) ? ...)

Des enregistrements ont été effectués. Une diffusion de l'intégralité semble préférable. Cela ne se ferait pas au détriment du présentiel, le replay permettrait de toucher des personnes réfractaires au sujet traité.

Plusieurs possibilités : mise à disposition des membres de l'EE et des intervenants, envoi aux personnes qui en feraient la demande (par l'intermédiaire de sites tels we Transfer pour les envois lourds), ou diffusion plus large.

Il faut veiller au respect de la loi (droit à l'image, RGPD). Il est nécessaire d'avoir l'autorisation des personnes concernées, et résoudre les contraintes techniques (notamment s'il faut effectuer un montage des enregistrements pour rendre leur écoute plus dynamique)

Alain Franco interrogera Jean-Marc Cerles pour le choix des méthodes les plus adaptées à la diffusion des enregistrements.

4. Printemps éthique 2023

Il est souhaitable de changer de thème l'an prochain : éthique et consommation ? éthique et enseignement ?...

Néanmoins il serait intéressant de continuer à travailler le thème de la mort.

AF propose de créer un Lab Ethique qui s'affranchirait des obligations officielles d'un espace éthique.

Celui-ci poursuit son travail : saisine par adhérents ou gouvernance, sollicitations extérieures type Tasda, assistance pour questions éthiques... ; et organisation du Printemps Ethique chaque année.

Le Lab travaillerait en autonomie par rapport à l'espace éthique, il aurait la liberté de cultiver la réflexion autour d'un ou plusieurs thèmes, éventuellement en vue du Printemps éthique.

(Pour mémoire : les Labs proposent en dehors des trajectoires d'apprentissage classiques la possibilité de travailler entre pairs des sujets spécifiques et de créer. Ils fonctionnent avec un coordonnateur, et produisent un rapport d'activités annuel.

La proposition est reçue favorablement, et sera soumise à la prochaine réunion.

5. Etude de cas

Transmis par le pôle enseignement. : Une adhérente a fait part au directeur de l'Uiad de propos tenus par un enseignant dans le cadre de son cours et qui « semblent ne pas pouvoir prendre place dans un cours de l'UIAD, (sauf débat prévu) », sur des sujets sensibles comme l'avortement, le suicide, la laïcité...

Il convient de s'interroger sur l'expression d'opinions personnelles dans un cours, sur la place et la conception qu'a l'enseignant de son intervention, sur la discipline enseignée et le contexte (cours par zoom qui ne facilite pas l'instauration d'un échange).

L'espace éthique décide de se saisir de cette question car il s'agit d'une situation susceptible de concerner d'autres personnes au sein de l'Uiad. Une réponse sera adressée en ce sens à la VP de l'Enseignement. Pour éviter tout conflit d'intérêt Alain Franco ne fera pas partie des personnes qui instruiront la saisine.

Une action va être engagée sur le plan disciplinaire par le Président de l'Uiad pour faire la part des choses, entendre les parties concernées et les informer que la question est instruite par l'espace éthique de l'Uiad afin d'éclaircir le litige moral entre les deux et que chacun puisse recevoir les recommandations.

La question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'EE.

Prochaine réunion mercredi 4 mai 2022 à 14h

La réunion s'achève à 15h35